

LA LETTRE DE L'EAU

La Lettre des Missions de protection des eaux souterraines et superficielles
Secteur du Bassin de la Souffel



SOMMAIRE

p.1 Evolution de la Lettre de l'eau
Les PFAS

p.2 Les programmes de reconquête
de la Souffel : où en est-on ?

p.3 Des travaux en cours sur milieux
aquatiques dans le Kochersberg

p.4 Des travaux en cours sur milieux
aquatiques dans le Kochersberg

CONTACT :

Arthur SIMONETTA-GANZER
Mission Eau - Souffel
arthur.simonetta-ganzer@sdea.fr
Tél. : 07 87 04 02 58



Rejoignez-nous sur Facebook @MissionsEauAlsace

Inscription à la **liste de diffusion numérique**
de la Lettre de l'eau via le QR code ci-contre ou
bien par mail à l'adresse suivante :
missions.eau@sdea.fr



ACTUALITÉS

INFORMATION
NOUVEAUX
FORMATS

DU CHANGEMENT POUR LA LETTRE DE L'EAU

**Une diffusion en version numérique
... mais aussi disponible en physique !**

La **Lettre de l'eau** est un bulletin d'information à destination du **grand public** vous proposant des actualités et informations locales en lien avec la **protection de l'eau et de l'environnement**. Distribuée en boîte aux lettres depuis **2007** sur les territoires "**Mission Eau**" du SDEA, à savoir les captages prioritaires du Piémont, du Ried, de la Zorn, de la Bande Rhénane ainsi que sur les bassins versants de la Souffel et du Seltzbach, **son format évolue en cette année 2026 !** Vous pourrez désormais consulter cette dernière :

- Soit par **réception directe par mail**, en vous inscrivant à sa liste de diffusion (voir bas de l'encart du Sommaire ci-contre)
- Soit en **vous rendant en mairie** de votre commune, où des exemplaires papier seront disponibles pour ceux préférant le format physique

L'équipe des Missions Eau du SDEA espère que ce nouveau format vous plaira tout autant que le premier ! N'hésitez pas à solliciter **l'animateur de votre secteur** (coordonnées ci-contre) pour lui faire part de vos questions ou remarques !

EDIT'EAU



Agir pour l'eau est une démarche multithématique de long terme ! Le SDEA est engagé depuis maintenant plusieurs dizaines d'années dans la reconquête de la qualité des masses d'eau souterraines et superficielles. Une attention particulière est portée au bassin versant de la

Souffel. Bien que de nombreux projets soient sortis de terre ici, dans l'objectif de reconquérir et protéger l'eau et les milieux, les efforts restent à maintenir ! En effet, malgré une intervention humaine favorable, revenir à une situation naturelle stable peut prendre beaucoup de temps ... sans compter que l'état des connaissances scientifiques sur les pressions polluantes évolue quotidiennement, faisant apparaître de nouvelles problématiques au cours du temps.

Nous demeurons ainsi motivés et investis dans cette tâche, pour léguer aux générations suivantes un territoire viable et une eau de qualité !

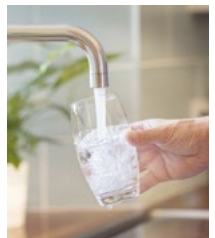


Pierre LUTTMANN
Président Mission Eau Souffel
Vice-Président du SDEA

QUALITE DE L'EAU

PFAS : origine, réglementation et contrôle

Les substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées, souvent appelées **PFAS**, regroupent près de 4000 composés chimiques **synthétiques**, issus de l'industrie chimique. On les considère comme des "**polluants éternels**" car ils **ne se dégradent pas dans l'environnement**. Du fait de leurs **propriétés anti-adhésives, résistantes et imperméabilisantes**, ces composés ont de nombreuses applications dans nos quotidiens : ustensils de cuisine, matériel de pluie ou de neige, produits ménagers et phytosanitaires ... **Tous les milieux peuvent en être contaminés** (air, eau, sol, chaîne alimentaire ...) et ce **de manière durable** mais les connaissances scientifiques sur ces molécules sont actuellement incomplètes. **Les impacts sur la santé humaine varient** d'un PFAS à l'autre mais également en fonction de la génétique des individus et de leurs habitudes de vie. Depuis le 1er janvier 2026, la réglementation impose un **suivi récurrent de 20 PFAS** prioritaires, avec une limite de qualité de **0.1 µg/l** pour leur somme dans les eaux de consommation humaine. Lorsque les PFAS dépassent cette limite, les gestionnaires d'eau potable doivent mettre en place des **traitements** pour enrayer la pollution : adsorption sur charbon actif, séparation par filtration membranaire ou séparation par des résines échangeuses d'ions. Ces traitements, présentant des **efficacités hétérogènes** du fait de la diversité de molécules, constituent de **lourds investissements** pour la collectivité. A ce jour, le SDEA n'a encore détecté aucun dépassement de norme pour les PFAS mais reste très attentif au sujet.



Ensemble, protégeons l'eau en Alsace ! **1**

LES PROGRAMMES DE RECONQUÊTE DE LA SOUFFEL

OÙ EN EST-ON ?



Pour aller plus loin

Vidéo d'explication du bassin de pollution de Berstett

Un bassin de pollution permet de tamponner les déversements des réseaux d'assainissement vers les milieux naturels lors des périodes de fortes pluies.

Construit en 2021, le bassin de pollution de Berstett a fait l'objet d'une vidéo d'explication de son fonctionnement et de son financement. Vous pourrez retrouver cette dernière en flashant le QR code ci-dessous ou sur les réseaux sociaux du SDEA :



Du long de ses 25 km de long, la Souffel est une rivière que l'on considère comme en "mauvais état". Ce classement découle directement de directives européennes. Il recoupe aussi bien des indicateurs sur la qualité chimique des eaux que d'autres indicateurs sur le bon état écologique des milieux. Le SDEA, la Communauté de Communes du Kochersberg et l'agence de l'eau Rhin-Meuse investissent ainsi localement pour remédier à ce problème depuis de nombreuses années.

■ DES CONTRATS DE TERRITOIRE À L'OEUVRE

Les actions de reconquête de la Souffel se sont au fil du temps articulées au sein de contrats territoriaux : **Souffel 2027** (signé en 2013) et les **Contrats de Territoire Eau et Climat du Kochersberg** (signé en 2020 et reconduit en 2025).



Voici quelques-unes des thématiques abordées dans ces programmes :

Améliorer la qualité de l'eau

Pour tenter de réduire les polluants dans l'eau, il est nécessaire de réfléchir de manière globale, en agissant notamment sur les **sources de contaminations**. Ainsi, des actions ont pu être portées sur :

Les **systèmes d'assainissement**, via la création ou la modernisation des stations d'épuration et autres ouvrages de type bassins de pollution (Berstett, Stutzheim-Offenheim, Quatzenheim...). Il a été démontré que ces actions ont été parmi les plus impactantes en terme de réduction des polluants rejetés dans la Souffel. De vastes programmes de travaux sont en cours afin de poursuivre les efforts et placent le Kochersberg parmi les territoires les plus engagés du Bas-Rhin sur le sujet.

La gestion des **eaux pluviales urbaines** : en Alsace, les réseaux sont majoritairement

unitaires (eaux pluviales et eaux usées sont transportées ensemble). Déraccorder les eaux pluviales, en infiltrant au mieux les pluies au sol, permet d'abaisser les volumes arrivant aux stations d'épuration et ainsi d'augmenter leur efficacité. Un vaste plan d'actions est en cours d'élaboration pour mettre en oeuvre ce genre de projets dans le Kochersberg.

Accompagner les systèmes agricoles vers des pratiques moins impactantes pour l'eau : Le Kochersberg est un territoire à dominante agricole et l'impact de l'usage des traitements phytosanitaires est conséquent sur les milieux (particuliers et autres acteurs économiques sont aussi concernés par des rejets polluants). C'est pourquoi le SDEA accompagne et sensibilise les agriculteurs du secteur sur ces problématiques.



A titre d'exemple, un vaste diagnostic des molécules issues de traitements retrouvées dans les systèmes d'assainissement a été effectué entre 2022 et 2023. Celui-ci est utilisé afin de mieux sensibiliser aux bonnes pratiques de lavage/remplissage des pulvérisateurs agricoles, principale porte d'entrée de ces pollutions de réseaux.

Qualité des milieux et biodiversité

Les **milieux aquatiques** du bassin versant de la Souffel ont été **fortement altérés par la main de l'Homme**, notamment par déplacement des rivières de leurs lits naturels ou bien par comblement de zones humides. Il en résulte de moindres capacités des milieux à fournir aux espaces animales et végétales des espaces de vie adéquats. Or, le temps que prendrait ces milieux pour retrouver une situation d'équilibre naturel serait extrêmement long. Il apparaît donc nécessaire "d'aider" la nature en tentant d'effacer les erreurs du passé. Voici ainsi quelques actions portées localement dans les différents contrats et allant en ce sens :

Restaurer et renaturer les cours d'eau : A ce jour, près de 3 km linéaire de cours d'eau ont pu être renaturés sur le bassin

LES PROGRAMMES DE RECONQUÊTE DE LA SOUFFEL

OÙ EN EST-ON ?



versant de la Souffel (incluant les travaux de Pfettisheim et de Wintzenheim-Kochersberg présentés en page 4) et bien d'autres sont à l'étude. Ces projets visent principalement à retravailler la sinuosité du tracé du cours d'eau ou à replanter des arbres sur les berges (on parle de ripisylve).

Les programmes de plantation d'arbres : Historiquement et à l'instar des cours d'eau, de nombreuses haies, bosquets et autres éléments paysagers ont été supprimés ou altérés dans le Kochersberg par convenance d'exploitation des terres. Or, ces éléments sont essentiels dans l'aménagement des paysages et sont des vecteurs majeurs de circulation de la biodiversité. C'est pour cela que la Communauté de Communes du Kochersberg a fait réaliser un vaste diagnostic des Trames Vertes et Bleues par la Ligue de Protection des Oiseaux Alsace afin de travailler à la recréation d'un maillage arboré sur le territoire.

Protection contre les effets du changement climatique

Le changement climatique représente une menace à prendre en compte pour la biodiversité et l'aménagement du territoire. Anticiper ses effets permet de le rendre plus résilient. En plus des ouvrages en dur de lutte contre les inondations et le ruissellement, le SDEA a déployé un vaste programme d'aménagement d'hydraulique douce. Il s'agit d'aménagements naturels comme des haies, fascines (voir photo ci-dessous) ou bandes enherbées qui permettent de tamponner les phénomènes météorologiques intenses. Sur le territoire, ce sont près de 14,5 km linéaires qui ont été créés et indemnisés aux exploitants agricoles volontaires pour les accueillir.



Fascine : une rangée de fagots de bois maintenue par des pieux, couplée à une haie

■ ECHEANCES PROCHES MAIS ACTIONS DE LONG TERME

D'un point de vue réglementaire, c'est la **Directive Cadre sur l'Eau** européenne qui fixe les objectifs de préservation et de reconquête de l'eau et des milieux pour l'ensemble des états membres. Adoptée le 23 octobre 2000, celle-ci a pour ambition principale d'atteindre le **bon état général des eaux souterraines et de surface d'ici 2027**.

La Souffel est bien entendu elle-même concernée par cette échéance. Force est de constater que **de nombreux travaux et actions de protection ont été engagés** par les collectivités locales et l'agence de l'eau Rhin-Meuse pour améliorer son état global, mais **sans que celui-ci ne passe le seuil du bon état**.

Deux constats s'imposent :

- **Concernant l'état écologique de la Souffel** : la dégradation historique des milieux aquatiques est ici trop forte pour que leur reconquête ne soit entreprise dans un délai court. Les travaux sur cours d'eau ont permis de retrouver ponctuellement des situations favorables mais ceux-ci ne peuvent être considérés comme suffisants à ce jour.
- **Concernant l'état chimique de la Souffel** : les capacités d'autoépuration des milieux ne sont pas suffisantes face à la forte pression des polluants agricoles et domestiques qui s'y retrouvent. La rivière présente par ailleurs des débits modérés avec des étiages (périodes d'eau la plus basse) assez forts en été, concentrant d'autant plus les polluants dans son lit.

Ces constats ne doivent cependant pas nous empêcher de croire **qu'il sera possible de reconquérir l'état de la Souffel** à terme. De beaux projets ont pu émerger depuis près de 20 ans, mais ceux-ci doivent se poursuivre et s'intensifier ! La Souffel n'est pas la seule dans ce cas en France puisque seuls 43,3 % des cours d'eau sont en bon état écologique et 43,8 % sont en bon état chimique actuellement.

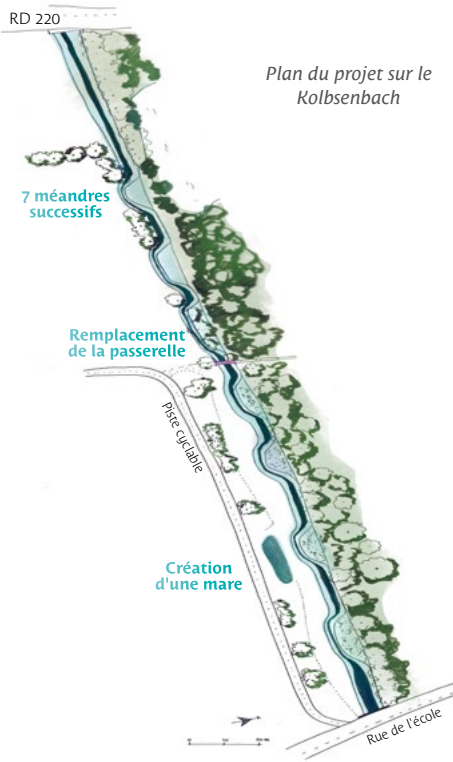
DES TRAVAUX EN COURS DANS LE KOCHERSBERG

RESTAURER LES MILIEUX À PFETTISHEIM ET WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

De nouveaux travaux sur cours d'eau et zones humides ont vu le jour récemment sur les communes de Wintzenheim-Kochersberg et Pfettisheim. Cet article vous présente les objectifs de ces chantiers, que vous avez peut-être pu voir en vous y promenant !

■ REMÉANDRER LE KOLBSENBACH À PFETTISHEIM

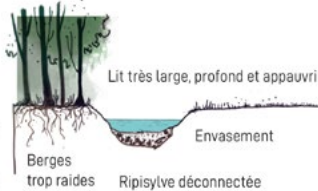
Le **Kolbsenbach** est un affluent de la Souffel d'environ 11 km de long. Il prend sa source à Kienheim, traverse Reitwiller avant de **contourner la commune de Pfettisheim par le sud**. C'est un ruisseau typique du Kochersberg qui a été canalisé, rectifié et élargi pour faciliter l'exploitation des terres agricoles. Les travaux réalisés entre 2025 et 2026 visaient à **améliorer les qualités écologiques** du Kolbsenbach sur **340 mètres linéaires** par la création de **7 micro-méandres** permettant de diversifier les vitesses d'écoulement. Une **mare** a également été aménagée en rive droite, permettant de capter les eaux de ruissellement et de créer un habitat favorable aux amphibiens (Crapaud vert notamment). Enfin, l'ancienne **passerelle piétonne** a été remplacée de manière pérenne en intégrant un dispositif d'interprétation pédagogique.



Plan du projet sur le Kolbsenbach

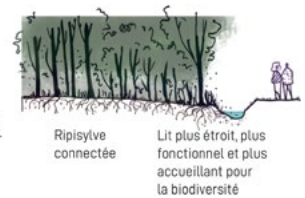
État actuel

Écoulement lent et monotone



État projet

Écoulement diversifié



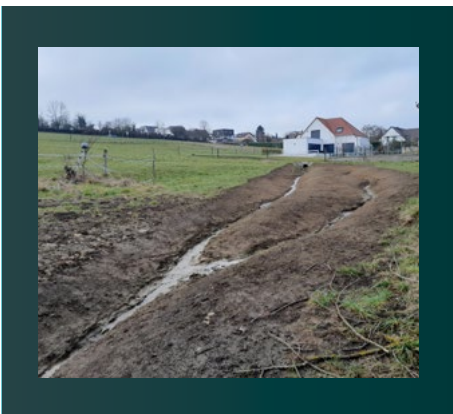
■ LE HALTBACH ET SES ZONES HUMIDES À WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Le **Haltbach** est le premier affluent géographique de la Souffel. Il prend **sa source à Wintzenheim-Kochersberg** et rejoint la Souffel à l'est de Kuttolsheim. C'est également un ruisseau fortement dégradé par l'aménagement du territoire, au point de quasiment perdre toute dynamique naturelle. Les travaux ont consisté en la création **d'un nouveau tracé sinueux** du Haltbach dans un fond de vallon, lui permettant de retrouver une réelle logique d'écoulement naturelle et lui permettant de **se reconnecter aux zones humides attenantes** en période de hautes eaux. Une attention particulière a été portée au **fossé accueillant les eaux du déversoir d'orage** venant de la commune : ce dernier a été réaménagé avec des massifs filtrants afin d'améliorer l'épuration des polluants. En parallèle, l'ancien étang a été remodelé en **mare** alimentée par source. Elle offre ainsi un habitat favorable à des espèces comme le Triton alpestre, le Triton palmé ou la Grenouille rousse. Plus à l'aval, une **réhabilitation et une renaturation du vieux lavoir** a été entreprise afin d'également préserver cet élément de patrimoine rural.



Plan du projet sur le Haltbach

Financiers :



LA LETTRE DE L'EAU

n°38 Mars 2026
Secteur du Bassin de la Souffel

CONTACT :

Arthur SIMONETTA-GANZER
Mission Eau SDEA
Secteur Bassin de la Souffel
arthur.simonetta-ganzer@sdea.fr
Tél. 07 87 04 02 58
Espace Européen de l'Entreprise
1 rue de Rome, 67013 STRASBOURG Cedex
Rejoignez-nous sur Facebook @Missions Eau Alsace
pour suivre nos actualités !



PUBLICATION :

Directeur de la publication : Franck Hufschmitt
Création : SKERZO Marketing & Communication
Conception - rédaction : Missions eau
Photos - illustrations : Missions eau, SDEA, Association AMF Chambre d'agriculture d'Alsace
Impression : La Poste / Tirage : 1500 exemplaires
N° ISSN : 2273-6573 / Dépôt légal : décembre 2021

FINANCEURS :

SDEA Alsace-Moselle
Agence de l'eau Rhin-Meuse

